CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E145893** **VALABLE JUSQU'AU** **07/01/2027**

ÉDITÉ LE 17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/09/2009

Raison sociale : DECOTTIGNIES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/10/2009

Capital : 3 000

23 RUE DE WASQUEHAL
59491 VILLENEUVE-D'ASCQ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 2009B01805

Siret : 515 126 753 00018

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3053920

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J15107P1244000/001 626565/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J15107P1244000/001 626565/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 03 20 70 18 83 **Fax :**

Portable : 06 65 00 90 97

Responsabilité légale :
DECOTTIGNIES BERNARD GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGAL... / DECOTTIGNIES FREDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGA... / DECOTTIGNIES BAPTISTE CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.decottignies-couverture.fr

E-mail : entdecottignies@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 681 886 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	08/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 10:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E145893** **VALABLE JUSQU'AU** **07/01/2027**

ÉDITÉ LE **17/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/09/2009
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/10/2009
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 2009B01805

Siret : **515 126 753 00018**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3053920

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J15107P1244000/001 626565/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J15107P1244000/001 626565/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **DECOTTIGNIES**

23 RUE DE WASQUEHAL
59491 VILLENEUVE-D'ASCQ

Téléphone : 03 20 70 18 83 **Fax :**
Portable : 06 65 00 90 97

Site Internet : http://www.decottignies-couverture.fr
E-mail : entdecottignies@gmail.com

Responsabilité légale :
DECOTTIGNIES BERNARD GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGAL... / DECOTTIGNIES FREDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGA... / DECOTTIGNIES BAPTISTE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 10:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.